



Ministère de l'Urbanisme, du Logement et des Transports

VOIRIE - NATIONALE - DÉPARTEMENTALE - COMMUNALE

DEMANDE

- 1 à 11 et 19 D'AUTORISATION D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX
- 2 à 6 DE PERMISSION OU AUTORISATION DE VOIRIE
- 12 à 15 DE PERMIS DE STATIONNEMENT OU DE DEPOT
- 16 à 20 D'ALIGNEMENT

Les demandes établies en deux exemplaires sont à présenter un mois à l'avance à la Mairie de la Commune concernée qui les transmettra à l'autorité chargée de la gestion de la voie. En l'absence de réponse dans un délai de deux mois à compter de la réception de la demande, l'autorisation est réputée refusée. Sur demande expresse du pétitionnaire le refus doit être pris en la forme d'un arrêté.

1. DEMANDEUR

NOM, Prénom, ou DENOMINATION _____ Tél. _____

Demande pour le compte de : _____
(Bénéficiaire de la future autorisation)

ADRESSE (Numéro, voie) _____

COMMUNE : _____ Code postal _____ Bureau distributeur _____

QUALITÉ : PARTICULIER CONDUCTEUR-OPERATION CONCESSIONNAIRE
 MAITRE D'OUVRAGE MAITRE D'ŒUVRE ENTREPRENEUR

2. OBJET DE LA DEMANDE

1. OUVRAGES ET CANALISATIONS DES CONCESSIONNAIRES
 - 1a eau
 - 1b assainissement
 - 1c P.T.T.
 - 1d gaz
 - 1e E.D.F.
 - 1f autres _____
2. OUVRAGES ET BRANCHEMENTS PARTICULIERS
 - 2a eau
 - 2b assainissement
 - 2c P.T.T.
 - 2d gaz
 - 2e E.D.F.
 - 2e autres _____
3. AQUEDUCS ET PONCEAUX
4. FOSSES - BARRAGES - ECLUSE
5. DISTRIBUTEURS DE CARBURANTS
6. VOIES FERREES PARTICULIERES
7. ACCES, PORTES ET ENTREES CHARRETIERES
8. MODIFICATION D'UN ACCES EXISTANT
9. EXCAVATION A CIEL OUVERT, CARRIERES SOUTERRAINS, PUIITS, CITERNES
10. PASSAGES INFERIEURS OÙ SUPERIEURS
11. TROTTOIRS
12. ECHAFAUDAGES, DEPOT DE MATERIAUX
13. ETALAGES, VENTE DE PRODUIT DE TOUTE NATURE, CHAISES ET TABLES DE CAFE
14. ABATTAGE D'ARBRES EN BORDURE DE VOIE
15. DEPOT DE BOIS
16. ALIGNEMENT, HAIES SECHES, CLOTURES
17. ALIGNEMENT HAIES VIVES
18. PLANTATION EN BORDURE DES VOIES
19. OUVRAGES SUR CONSTRUCTIONS ASSUJETTIES A RECULEMENT
 - 19a crépis ou rejointement
 - 19b établissement d'un poitrail (relief)
 - 19c exhaussement ou abaissement des murs et façades
 - 19d réparation chaperons de mur et dalles de recouvrement
 - 19e revêtement des façades
 - 19f ouverture ou suppression de baies
 - 19g saillies (préciser lesquelles à la rubrique 20)
 - 19h autres _____
20. SAILLIES ET TRAVAUX SUR CONSTRUCTIONS EN BORDURE DES VOIES
 - 20a soubassements
 - 20b colonnes fenêtres contrevents
 - 20c tuyaux et cuvettes, grilles de fenêtres
 - 20d socles de devantures
 - 20e petits balcons
 - 20f grands balcons et saillies de toiture
 - 20g lanternes, enseignes attributs
 - 20h auvents et marquises
 - 20i bannes (stores)
 - 20j corniches
 - 20k châssis basculants
 - 20l marches et saillies au sol
 - 20m portes et volets
 - 20n autres _____
21. AUTRE DEMANDE DECRITE CI-DESSOUS _____